



Amiens, le 30 novembre 2017

## Communiqué de presse

### **Viabilité hivernale : Le préfet réunit les gestionnaires de voirie**



Afin de maintenir la viabilité des axes en cas d'épisode neigeux, le préfet a réuni les gestionnaires de voirie pour étudier leurs dispositifs prévisionnels.

En cas d'événement neigeux important ou d'événement climatique exceptionnel, un dispositif spécifique de viabilité hivernale est prévu et sera mis en place, sous l'autorité du préfet, par les gestionnaires de réseaux autoroutiers (SANEF et DIR Nord-Ouest) et nationaux (DIR Nord), mais aussi en lien avec le Conseil départemental, qui a la charge des routes départementales et les collectivités (Amiens, Communautés de communes...).

La coordination des moyens s'effectuera par le Centre opérationnel départemental (COD), instrument de gestion de crise à disposition du préfet, installé en préfecture. Il regroupe l'ensemble des outils nécessaires à la conduite stratégique.

S'agissant de l'autoroute A1, en plus de ses moyens propres, la SANEF recense des moyens tels que chargeurs, niveleuses, PL équipés de lames de déneigement ou saleuses, ainsi que des dépanneurs poids-lourds et véhicules légers, qui seront pré-positionnés en cas de vigilance orange.

De plus, si la situation climatique devait brutalement se dégrader, les équipes de la SANEF sont en mesure d'organiser le blocage et le stockage éventuel de poids lourds en cas d'interdiction de circuler.

Sur la RN 25, entre Amiens et Doullens, des filets anti-congères ont été installés sur le secteur entre la Vicogne et Beauval.

Concernant la côte de Doullens, un dispositif spécifique a été mis en place avec le pré-positionnement en haut de la côte d'une dépanneuse dès le passage en vigilance orange.

Un stockage des poids-lourds est également prévu sur la rocade Nord d'Amiens en cas d'interdiction de circuler.

Le Conseil départemental, qui gère 4600 km de route, renouvelle son dispositif de prévention et de gestion des itinéraires, réparti en fonction de la priorité des itinéraires avec possibilité de faire appel à des entreprises privées pour intervention de matériel de travaux publics en cas de besoin.

Amiens et Amiens Métropole, qui recensent environ 500 km de réseau routier, ont un plan de déneigement des principaux axes, notamment ceux desservant des établissements de sécurité, de secours et de santé.

En période de crise, le plan hivernal, que la ville d'Amiens a déclenché le 17 novembre dernier, peut mobiliser jusqu'à 200 personnes en roulement.